

# Manuel Utilisateur Déclaration de stock

A l'attention des récoltants vinificateurs, caves coopératives et  
des bailleurs à fruit stockeurs.

Direction Générale des Douanes et Droits Indirects

Version de l'application :  
Version du document : 1.4  
Date de création : 30 juin 2011  
Date de mise à jour : 23 juillet 2020

## Table des matières

<b>• Avant – Propos.....</b>	<b>4</b>
<b>:: Présentation Générale.....</b>	<b>4</b>
<b>I) Définitions réglementaires :.....</b>	<b>4</b>
<b>II) Le périmètre de la déclaration de Stock :.....</b>	<b>4</b>
A) Les produits viti-vinicoles pris en compte dans le service en ligne :.....	4
B) Les autres éléments déclarables :.....	5
<b>:: Accéder à Stock.....</b>	<b>5</b>
<b>I) Accès à Stock via DOUANE.GOUV.FR.....</b>	<b>5</b>
1) se créer un compte utilisateur sous douane.gouv.fr:.....	5
2) signer une convention d'adhésion au service en ligne avec le service de viticulture gestionnaire de l'entreprise viti-vinicole.....	6
3) accéder au service en ligne.....	6
<b>II) La situation de votre compte vis-à-vis du service en ligne.....</b>	<b>7</b>
<b>• Présentation du service en ligne.....</b>	<b>8</b>
<b>:: Présentation des fonctionnalités communes à tous les écrans.....</b>	<b>8</b>
<b>I) La barre de menu.....</b>	<b>8</b>
<b>II) L'historique de navigation.....</b>	<b>9</b>
<b>III) Les icônes.....</b>	<b>9</b>
<b>:: Présentation de la page d'accueil avant toute saisie.....</b>	<b>9</b>
<b>• La Saisie.....</b>	<b>10</b>
<b>:: La saisie d'une déclaration de stock :.....</b>	<b>10</b>
<b>I) La consultation d'une déclaration de stock précédente.....</b>	<b>10</b>
<b>II) Le dépôt d'une déclaration de stock.....</b>	<b>11</b>
1) cliquer sur la page d'accueil sur la fonction « saisir ma déclaration ».....	11
2) valider le choix en cliquant sur « ok ».....	11
3) sélectionner le lieu de stockage de vos vins.....	11
4) saisir les volumes de lies, rebêches, vins en dépassement de rendement et vins non conformes par installation :.....	12
5) saisir les volumes de vins et de moûts en stock par installation :.....	13
6) le contrôle des informations saisies :.....	16
7) la modification des données saisies :.....	17
8) l'impression de la déclaration.....	17
<b>III) Le dépôt d'une déclaration de stock par transfert XML.....</b>	<b>19</b>
<b>IV) Les conséquences du dépôt d'une déclaration de stock.....</b>	<b>22</b>
1) le service en ligne vous délivre un accusé réception.....	22
2) la déclaration de stock est validée en dépôt temporaire:.....	22
<b>V) les aides à la saisie.....</b>	<b>23</b>

a) la saisie des produits facilitée par l'onglet « favoris » :.....23

**:: La saisie d'une déclaration d'absence de stock :.....24**

**I) Le dépôt d'une déclaration d'absence de stock.....24**

1) cliquer depuis la page d'accueil sur la fonction « déclarer un stock à zéro ».....24

2) valider le choix en cliquant sur « ok ».....24

**II) Les conséquences du dépôt d'une déclaration d'absence de stock.....25**

1) le service en ligne vous délivre un accusé réception.....25

2) la déclaration d'absence de stock est validée en dépôt temporaire :.....25

# Avant – Propos

## :: PRÉSENTATION GÉNÉRALE

### I) DÉFINITIONS RÉGLEMENTAIRES :

L'article 32 du règlement délégué (UE) n°2018/273 dispose que « Les producteurs, les transformateurs, les embouteilleurs et les négociants qui détiennent des stocks dans un État membre qui a l'obligation de tenir un casier viticole mis à jour conformément à l'article 145, paragraphe 1, du règlement (UE) no 1308/2013 soumettent chaque année à l'autorité compétente de cet État membre une déclaration des stocks de vin et de moût qu'ils détiennent à la date du 31 juillet. »

L'article 23 du règlement délégué (UE) n°2018/274 dispose que « Les producteurs, transformateurs, embouteilleurs et négociants présentent la Stocks visée à l'article 32 du règlement délégué (UE) 2018/273 au plus tard le 10 septembre. Les États membres peuvent fixer une date antérieure (...). »

En application de l'article 35 du règlement délégué (UE) 2018/273 de la Commission, en cas de stock inexistant, les opérateurs vitivinicoles sont exemptés de l'obligation de soumettre une déclaration de stock de vin.

L'article 407 du CGI dispose que la déclaration des stocks restant dans les caves des producteurs doit être souscrite, chaque année, selon des modalités précisées par décret. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, la déclaration de stock prévue à l'article 32 du règlement délégué (UE) n°2018/273 est souscrite par voie électronique.

Vous pouvez obtenir des précisions complémentaires et actualisées sur la déclaration de stock en consultant la page internet <https://www.douane.gouv.fr/service-en-ligne/declaration-des-stocks-de-vins-et-de-mouts-stock>.

### II) LE PÉRIMÈTRE DE LA DÉCLARATION DE STOCK :

**La saisie de la déclaration se réalise par installation de stockage.**

#### **A) Les produits viti-vinicoles pris en compte dans le service en ligne :**

Sont déclarables sur l'application :

- les AOP avec ou sans cépage (y compris les vins de liqueur, les vins doux naturels),
- les AOVDQS avec ou sans cépage,
- les IGP avec ou sans cépage,

- les VSIG avec ou sans cépage,
- les vins « aptes à » (c'est à dire les vins destinés à l'élaboration de Cognac, d'Armagnac, d'Eau de vie, de Vin jaune, de mousseux, de pétillant...),
- les moûts concentrés,
- les moûts concentrés rectifiés,
- les vins à éliminer (quantité en dépassement du rendement autorisé, lies, rebêches, rapés, et les vins non conformes).
- le volume complémentaire individuel (VCI)

## **B) Les autres éléments déclarables :**

Peuvent également être déclarés de manière facultative:

- les millésimes,
- le conditionnement.

### **:: ACCÉDER À STOCK**

Pour accéder au service en ligne « Stock » vous devez posséder un identifiant [douane.gouv.fr](https://douane.gouv.fr) et un mot de passe.

### **I) ACCÈS À STOCK VIA DOUANE.GOUV.FR**

Les opérateurs doivent demander à leur bureau de douane ou à leur service de la viticulture une habilitation au service en ligne « Stock ».

Les bailleurs à fruit stockeurs, les caves coopératives primo déclarantes ou les récoltants primo déclarants qui ne possèdent pas encore de compte sur [douane.gouv.fr](https://douane.gouv.fr) doivent respecter les étapes suivantes :

#### **1) se créer un compte utilisateur sous [douane.gouv.fr](https://douane.gouv.fr):**

Il vous suffit de vous connecter au portail [douane.gouv.fr](https://douane.gouv.fr) à l'adresse <https://connexion.douane.gouv.fr> Puis sur la page d'accueil du portail, procéder à la création de votre compte en cliquant sur la rubrique « S'inscrire » (à droite). Le mode opératoire de l'inscription est détaillé sur la page suivante du site de la DGDDI: <https://www.douane.gouv.fr/sinscrire-et-creer-un-compte-personnel-sur-douanegouvfr>.



Le choix de l'identifiant et du mot de passe est libre. Ils vous permettront par la suite d'accéder à votre espace personnel.

### 2) signer une convention d'adhésion au service en ligne avec le service de viticulture gestionnaire de l'entreprise viti-vinicole.

Vous trouverez le formulaire d'adhésion sur le site [www.douane.gov.fr](http://www.douane.gov.fr) à l'adresse <https://www.douane.gov.fr/service-en-ligne/declaration-des-stocks-de-vins-et-de-mouts-stock>.

Dans le pavé « Modalités d'accès au service en ligne », téléchargez le document .PDF dénommé « Formulaire d'adhésion aux services en ligne viticoles ».

Après avoir imprimé le formulaire d'adhésion, remplissez-le, en indiquant notamment les références de votre compte [douane.gov.fr](http://douane.gov.fr) c'est à dire l'identifiant. Transmettez-le ou déposez le directement sous format papier, en un seul exemplaire au service de viticulture compétent qui procédera à votre habilitation.

### 3) accéder au service en ligne.

Après habilitation au service en ligne, il vous suffit de vous connecter à votre compte [douane.gov.fr](http://douane.gov.fr). Vous verrez alors apparaître une icône vous permettant d'accéder au service en ligne.



## II) LA SITUATION DE VOTRE COMPTE VIS-À-VIS DU SERVICE EN LIGNE

En passant la souris sur les deux icônes figurant au dessus des mots «Déclarations des stocks de vins et de moûts (STOCK) », vous pouvez vérifier que vous êtes bien habilité au service en ligne.



Pour accéder au service en ligne, cliquez sur le pavé « Déclarations des stocks de vins et de moûts (STOCK) ».

# Présentation du service en ligne

## :: PRÉSENTATION DES FONCTIONNALITÉS COMMUNES À TOUS LES ÉCRANS

### I) LA BARRE DE MENU



Dès l'entrée dans l'application «Déclaration de Stock», une barre de menu apparaît.

Cette barre est accessible tout au long de la navigation et donne accès à trois types d'opérations.



permet de revenir sur la page de sélection de la campagne.



permet d'accéder aux coordonnées de l'assistance aux utilisateurs et aux coordonnées du service qui gère votre dossier viticulture.



**Contacts**

> **Service gestionnaire de l'EVV compétent en matière viticole :**

Service	Service de viticulture de Colmar
Adresse	20 rue d'agen 68000 Colmar
Téléphone	09 70 27 79 00
FAX	03 89 23 29 06
Courriel	<a href="mailto:viti-colmar@douane.finances.gouv.fr">viti-colmar@douane.finances.gouv.fr</a>
Horaires	

> **Service assistance aux utilisateurs compétent en matière technique et informatique :**

Service	Service Assistance Utilisateurs du CID
Téléphone	09.70.28.01.00
Demande d'assistance	Etablissement d'une demande d'assistance via l'application OLGA du portail douane.gouv.fr

**FERMER**



Permet d'accéder aux codes produits que vous avez déclaré sur votre dernière déclaration de récolte.



CONSULTATION DU PROFIL DE L'EVV		
> Liste des vins favoris:		
Code du produit	Libellé du produit	Suppr.
18324	BOURGOGNE PASSE-TOUT-GRAINS ROSE	
18531806	COTES DU RHONE VILLAGES BEAUMES-DE-VENISE ROSE	
18531812	COTES DU RHONE VILLAGES SABLET ROSE	
18001M	VIN DE BASE POUR CREMANT D'ALSACE BLANC (STAT+RDT)	
48999B	VIN DE REBECHÉ BLANC	

MANUEL

donne accès au manuel utilisateur de l'application « Stock ».

## II) L'HISTORIQUE DE NAVIGATION

Cette barre permet de suivre la progression dans l'application. Elle permet également par un simple clic de revenir à une étape précédente. Elle est présente sur tous les écrans de l'application.



## III) LES ICÔNES

- Cette icône permet la visualisation des déclarations saisies. Cette consultation est possible que la déclaration soit ou non validée.
- Cette icône permet de saisir, modifier ou compléter les données de la déclaration de stock.
- Cette icône permet de supprimer les données préalablement saisies.
- Cette icône permet d'ajouter une ligne de produit à la déclaration de stock.
- Cette icône permet l'impression de la déclaration de stock (fichier .pdf). Cette impression peut être réalisée à tout moment.
- Cette icône permet d'accéder aux rubriques d'aides ou au moteur de recherche des produits.
- Cette icône a pour objet d'informer de l'impossibilité temporaire de déposer une déclaration.

## :: PRÉSENTATION DE LA PAGE D'ACCUEIL AVANT TOUTE SAISIE

Lorsqu' aucune ligne de déclaration n'a été saisie, la page d'accueil de l'application vous propose :

- 1) de choisir la campagne sur laquelle vous souhaitez agir. Par défaut la campagne de saisie s'affiche.
- 2) de créer une déclaration de stock,
- 3) de déclarer vos stocks par transfert de fichier XML
- 4) de créer une déclaration de stock si vous avez constaté une absence de stock dans vos chais au

31 juillet de l'année N.

Consulter mes déclarations de stock des campagnes précédentes			
Choix de la campagne 2019-2020 <input type="button" value="VALIDER"/> ①			
Date limite réglementaire de dépôt de votre déclaration de stock de fin de campagne 2019-2020 : 10/09/2020 à 23h59			
	Saisir ma déclaration ②	Déclarer par transfert de fichier XML ③	Déclarer un stock à ZERO ④
8405212280 - VINICOLE DE GRAMBOIS SCA - GRAMBOIS			
FR001027E1017 - DOMAINE DALMERAN - SAINT ETIENNE DU GRES			
6701000810 - GRESSER ANDRE ET REMY EARL - ANDLAU			

Attention, vous pouvez pour la campagne de saisie modifier votre déclaration de stock jusqu'au 10 septembre à 23h59, passé ce délai vous pouvez toujours déposer votre déclaration mais vous êtes passible d'une sanction en application des dispositions de l'article 1794 du code général des impôts .

## La Saisie

**⚠ N'oubliez pas de valider votre déclaration. Deux types de validation existent :**

- le dépôt temporaire : la déclaration reçoit un numéro d'enregistrement et une date de dépôt. Elle reste toutefois modifiable jusqu'au 10 septembre à 23h59,
- le dépôt définitif : la déclaration sur le « récapitulatif par produit » reçoit en plus du numéro et de la date, le logo des douanes et la Marianne. Si vous souhaitez faire des modifications vous devez contacter le service gestionnaire de votre entreprise.

### :: LA SAISIE D'UNE DÉCLARATION DE STOCK :

Lorsque vous constatez dans vos chais au 31 juillet un stock de produit, vous devez déposer une déclaration de stock.

### I) LA CONSULTATION D'UNE DÉCLARATION DE STOCK PRÉCÉDENTE

Consulter mes déclarations de stock des campagnes précédentes

Choix de la campagne 2014-2015

Déclaration déposée définitivement

	Consulter par lieu de stockage	Consulter ma déclaration
8412904520 - CANTO ET FILS SCEA - SORGUES		

## II) LE DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION DE STOCK

1) cliquer sur la page d'accueil sur la fonction « saisir ma déclaration ».

Date limite réglementaire de dépôt de votre déclaration de stock de fin de campagne 2019-2020 : 10/09/2020 à 23h59

	Saisir ma déclaration	Déclarer par transfert de fichier XML	Déclarer un stock à ZERO
FR001027E1017 - DOMAINE DALMERAN - SAINT ETIENNE DU GRES			
6701000810 - GRESSER ANDRE ET REMY EARL - ANDLAU			

2) valider le choix en cliquant sur « ok »

Vous allez créer une déclaration de stock. Confirmez vous ?

Empêcher cette page d'ouvrir des dialogues supplémentaires

3) sélectionner le lieu de stockage de vos vins



## SÉLECTION D'UN LIEU DE STOCKAGE

Accueil ► Saisie - sélection d'un lieu de stockage

Récoltant vinificateur	
Nom	CANTO ET FILS SCEA
N° CVI	8412904520
N° SIRET	49379529800014
Commune	SORGUES
Adresse de la PPM gestionnaire	QUARTIER MASCARONNES 84230 CHATEAUNEUF-DU-PAPE

! Souhaitez vous pré-remplir votre déclaration avec les noms des vins déclarés dans votre dernière déclaration ? Vous pouvez choisir ceux repris dans votre déclaration pré-remplie.

### Sélection du lieu de stockage

Lieux de stockage (2)					
N°	Adresse	Département	Commune	Principale	Saisir les stocks
8412904520001	CHEMIN DES POMPES 84230	84	SORGUES	Oui	
8412904520002	LES CELLIERS DE LA BERGERIE 84700 SORGUES	84	SORGUES	Non	

ACCUEIL    CONSULTER PAR LIEU DE STOCKAGE    CONSULTER LES PRODUITS DÉCLARÉS

Vous avez désormais la possibilité de pré-remplir votre déclaration avec les noms des vins déclarés dans votre dernière déclaration en cliquant sur le bouton :

**PRÉREMPLIR**

#### 4) saisir les volumes de lies, rebêches, vins en dépassement de rendement et vins non conformes par installation :

Vous pouvez avoir en stock dans vos installations :

- des lies soutirées non encore envoyées en distillerie,
- des vins de rebêches,
- des volumes de vins en dépassement de rendement (DRA) non encore envoyées en distillerie (anciens DPLC),
- des volumes de vins non conformes c'est-à-dire des volumes qui ne peuvent être commercialisés en vin (VNC)
- **Pour saisir ces volumes cliquer sur l'action Modifier la ligne**

## Manuel utilisateur Déclaration de stock

Accueil > Saisie - Stock au commerce > Saisie - saisie des stocks à déclarer

Négociant					
Nom	DOMAINE DALMERAN				
Agrément	FR001027E1017				
Adresse	45 NOTRE DAME DU CHATEAU 13103 SAINT ETIENNE DU GRES				
<a href="#">AJOUTER UN PRODUIT</a>					
Code Produit	Libellé	Millésime *	Conditionnement *	Volume (hl)	Actions
LIES	Lies soutirées			0 HL 00 L	
REBECHE	Vins de rebêches			0 HL 00 L	
VDRA	Vins en dépassement de rendement autorisé			0 HL 00 L	
VNC	Vins non conformes			0 HL 00 L	
<i>*Champs facultatifs</i>					
<a href="#">ACCUEIL</a>		<a href="#">PAGE PRÉCÉDENTE</a>			

● puis saisissez les volumes et cliquez sur « enregistrer les stocks de ce vin»

Négociant					
Nom	DOMAINE DALMERAN				
Agrément	FR001027E1017				
Adresse	45 NOTRE DAME DU CHATEAU 13103 SAINT ETIENNE DU GRES				
<a href="#">AJOUTER UN PRODUIT</a>					
Code Produit	Libellé	Millésime *	Conditionnement *	Volume (hl)	Actions
LIES	Lies soutirées	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text" value="111"/>	
REBECHE	Vins de rebêches			0 HL 00 L	
VDRA	Vins en dépassement de rendement autorisé			0 HL 00 L	
VNC	Vins non conformes			0 HL 00 L	
<i>*Champs facultatifs</i>					
<a href="#">ACCUEIL</a>		<a href="#">PAGE PRÉCÉDENTE</a>			

### 5) saisir les volumes de vins et de moûts en stock par installation :

● Il vous suffit d'ajouter un produit pour faire apparaître une ligne

## Manuel utilisateur Déclaration de stock

Accueil - Gérer - Sélection d'un lieu de stockage - Gérer - Gérer les stocks à déclarer

**Cave coopérative**

Nom	VINICOLE DE GRAMBOIS SCA
N° CVI	8405212280
N° SIRET	78322764800012
Commune	GRAMBOIS
Adresse de la PPM gestionnaire	LE MOULIN DU PAS 84240 GRAMBOIS
Contacts	<a href="#" style="color: blue; text-decoration: underline;">SIGNALER UNE MODIFICATION</a>

**8405212280001 SCA LES COTEAUX DE GRAMBOIS LE MOULIN DU PAS 84240 à GRAMBOIS**

[AJOUTER UN PRODUIT](#)

Code Produit	Libellé	Millésime *	Conditionnement *	Volume (hl)	Actions
LIES	Lies soutirées			0 HL 00 L	
REBECHÉ	Vins de rebêches			0 HL 00 L	
VDRA	Vins en dépassement de rendement autorisé			0 HL 00 L	
VNC	Vins non conformes			0 HL 00 L	

\*Champs facultatifs

ACCUEIL

SÉLECTIONNER UN AUTRE LIEU DE STOCKAGE

- Rechercher le produit à déclarer via le moteur de recherche

**Cave coopérative**

Nom	VINICOLE DE GRAMBOIS SCA
N° CVI	8405212280
N° SIRET	78322764800012
Commune	GRAMBOIS
Adresse de la PPM gestionnaire	LE MOULIN DU PAS 84240 GRAMBOIS
Contacts	<a href="#" style="color: blue; text-decoration: underline;">SIGNALER UNE MODIFICATION</a>

**8405212280001 SCA LES COTEAUX DE GRAMBOIS LE MOULIN DU PAS 84240 à GRAMBOIS**

[AJOUTER UN PRODUIT](#)

Code Produit	Libellé	Millésime *	Conditionnement *	Volume (hl)	Actions
<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text" value=""/>		<input style="width: 50px;" type="text" value=""/>	<input style="width: 50px;" type="text" value=""/>	0.00	
LIES	Lies soutirées			0 HL 00 L	
REBECHÉ	Vins de rebêches			0 HL 00 L	
VDRA	Vins en dépassement de rendement autorisé			0 HL 00 L	
VNC	Vins non conformes			0 HL 00 L	

\*Champs facultatifs

- En cliquant sur la loupe la page de recherche apparaît

## Manuel utilisateur Déclaration de stock

Catégorie du produit recherché  AOP  IGP  VSIG  Autre

Rechercher un produit dont le nom contient :


Rechercher un produit dont le code contient :

**Produit(s) trouvé(s) (1440)** 



code	libelle	fiche produit
1B001S 9	ALSACE EDELZWICKER	
1B001S 1	ALSACE GEWURZTRAMINER	
1B001S 2	ALSACE MUSCAT	
1B001S 4	ALSACE RIESLING	

- Double cliquer sur le code pour pré-remplir votre déclaration puis saisir les données de la ligne et cliquer sur le bouton Actions :

8405212280001 SCA LES COTEAUX DE GRAMBOIS LE MOULIN DU PAS 84240 à GRAMBOIS

Code Produit	Libellé	Millésime *	Conditionnement *	Volume (hl)	Actions
1B001S 1	ALSACE GEWURZTRAMINER	<input type="text"/>	<input type="text"/>	60	

Les champs concernant le Millésime et le Conditionnement sont facultatifs.

- Vous pouvez alors :
  - recommencer l'opération pour **ajouter autant de ligne que nécessaire** en cliquant sur « ajouter un produit »,
  - **supprimer la ligne** créée  ou **la modifier**  en cliquant sur l'icône idoine,
  - sélectionner **un nouveau lieu de stockage**
  - revenir à l'accueil pour compléter, consulter, déposer et/ou supprimer la déclaration.

8405212280001 SCA LES COTEAUX DE GRAMBOIS LE MOULIN DU PAS 84240 à GRAMBOIS

Code Produit	Libelle	Millésime *	Conditionnement *	Volume (hl)	Actions
B001S 1	ALSACE GEWURZTRAMINER			60 HL 00 L	 
IES	Lies soutirées			0 HL 00 L	
REBECHÉ	Vins de rebêches			0 HL 00 L	
DRA	Vins en dépassement de rendement autorisé			0 HL 00 L	
NC	Vins non conformes			0 HL 00 L	

*\*Champs facultatifs*

## 6) le contrôle des informations saisies :

A tout moment l'application vous permet de vérifier les informations que vous avez saisies :

- en cliquant sur le bouton SELECTIONNER UN AUTRE LIEU DE STOCKAGE vous pouvez voir les volumes saisis par installation de stockage,

Récapitulatif des stocks saisis par lieu de stockage					Installation	Total des vins	Total des moûts
<b>Code Produit</b>	<b>Libellé</b>	<b>Millésime</b>	<b>Conditionnement</b>	<b>Volume</b>			
<b>8405212280001 - SCA LES COTEAUX DE GRAMBOIS LE MOULIN DU PAS 84240 à GRAMBOIS</b>					8405212280001	60 HL 00 L	0 HL 00 L
1B001S 1	ALSACE GEWURZTRAMINER			60 HL 00 L	8405212280002	0 HL 00 L	0 HL 00 L
LIES	Lies soutirées			0 HL 00 L	<b>Total :</b>	<b>60 HL 00 L</b>	<b>0 HL 00 L</b>
REBECHÉ	Vins de rebèches			0 HL 00 L			
VDRA	Vins en dépassement de rendement autorisé			0 HL 00 L			
VNC	Vins non conformes			0 HL 00 L			
<b>8405212280002 - SCA LES COTEAUX DE GRAMBOIS LA TETE NOIRE 13655 ROGNAC 13340 à ROGNAC</b>							
LIES	Lies soutirées			0 HL 00 L			
REBECHÉ	Vins de rebèches			0 HL 00 L			
VDRA	Vins en dépassement de rendement autorisé			0 HL 00 L			
VNC	Vins non conformes			0 HL 00 L			
<b>REVENIR VERS L'ACCUEIL</b>	<b>MODIFIER MON BROUILLON</b>	<b>CONSULTER MON BROUILLON PAR PRODUIT</b>		<b>DÉPOSER MA DÉCLARATION</b>	<b>SUPPRIMER LE BROUILLON</b>		



- en cliquant sur le bouton CONSULTER UN PRODUIT vous pouvez voir les volumes saisis et globalisés par produit.

Récapitulatif des stocks saisis					
<b>Code produit</b>	<b>Libellé produit</b>	<b>Millésime</b>	<b>Conditionnement</b>	<b>8405212280001</b>	<b>8405212280002</b>
1B001S 1	ALSACE GEWURZTRAMINER			60 HL 00 L	0 HL 00 L
LIES	Lies soutirées			0 HL 00 L	0 HL 00 L
REBECHÉ	Vins de rebèches			0 HL 00 L	0 HL 00 L
VDRA	Vins en dépassement de rendement autorisé			0 HL 00 L	0 HL 00 L
VNC	Vins non conformes			0 HL 00 L	0 HL 00 L
<b>REVENIR VERS L'ACCUEIL</b>	<b>MODIFIER MON BROUILLON</b>	<b>CONSULTER MON BROUILLON PAR LIEU DE STOCKAGE</b>		<b>DÉPOSER MA DÉCLARATION</b>	<b>SUPPRIMER LE BROUILLON</b>

## 7) la modification des données saisies :

A tout moment vous pouvez modifier les informations saisies :



- par la **suppression d'une ligne** créée  ou par la modification d'une ligne  en cliquant sur l'icône idoine,

### 8) l'impression de la déclaration.

A tout moment l'application vous propose d'imprimer au format Pdf votre déclaration. Il vous suffit de cliquer

sur .

**DÉCLARATION DE STOCK DE VINS ET DE MOÛTS**  
Au titre de la campagne 2019-2020

**Exploitation (Cave coopérative) :**  
**N°CVI :** 8405212280      **Nom :** VINICOLE DE GRAMBOIS SCA  
**N°SIRET :** 78322764800012      **Commune du siège :** GRAMBOIS  
**Gestionnaire de l'exploitation :**  
**N°PPM :** P09159936      **Nom :** COOP DE GRAMBOIS  
**Adresse :** SCA LES COTEAUX DE GRAMBOIS LE MOULIN DU PAS 84240 GRAMBOIS

Renseignements relatifs aux stocks de vins et de moûts :

Identification du Produit				Installations	
Code	Libellé	Millésime	Conditionnement	8405212280001	8405212280002
1B001S 1	ALSACE GEWURZTRAMINER			60 HL 00 L	0 HL 00 L
LIES	Lies soutirées			0 HL 00 L	0 HL 00 L
REBECHÉ	Vins de rebèches			0 HL 00 L	0 HL 00 L
VDRA	Vins en dépassement de rendement autorisé			0 HL 00 L	0 HL 00 L
VNC	Vins non conformes			0 HL 00 L	0 HL 00 L

Renseignements relatifs aux installations de stockage :


Installation	Total des vins	Total des moûts
8405212280001 - SCA LES COTEAUX DE GRAMBOIS LE MOULIN DU PAS 84240 à GRAMBOIS (Principale)	60 HL 00 L	0 HL 00 L
8405212280002 - SCA LES COTEAUX DE GRAMBOIS LA TETE NOIRE 13655 ROGNAC 13340 à ROGNAC	0 HL 00 L	0 HL 00 L
<b>TOTAL DES INSTALLATIONS</b>	<b>60 HL 00 L</b>	<b>0 HL 00 L</b>







Attention, **seules les impressions des récapitulatifs par produits ont une portée juridique.**

**Attention, les déclarations par produit qui n'ont ni logo des douanes ni Marianne ne sont pas définitives.** Pour obtenir, une déclaration définitive avec logo et Marianne vous devez retourner sur la page d'accueil puis :

- déposer temporairement votre déclaration** : elle reçoit alors une date de dépôt et un numéro d'enregistrement. Toutefois, elle ne reçoit pas le logo des douanes et la Marianne car vous pouvez encore la modifier jusqu'au 10 septembre à 23h59.

Brouillon en cours de saisie



 Attention : Pour être à jour de votre obligation de déclaration de stock, une fois votre brouillon terminé, vous devez impérativement le transformer en déclaration de stock après avoir cliqué sur 'Déposer ma déclaration'

	Compléter mon brouillon	Déclarer par transfert de fichier XML	Consulter mon brouillon par lieu de stockage	Consulter mon brouillon par produit	Déposer ma déclaration	Supprimer le brouillon
8405212280 - VINICOLE DE GRAMBOIS SCA - GRAMBOIS						

- déposer définitivement votre déclaration temporaire.** Le formulaire imprimable présente alors une date d'enregistrement, un numéro, le logo des douanes et la Marianne.

Déclaration déposée temporairement				
	Consulter par lieu de stockage	Consulter par type de produit	Déposer ma déclaration	Annuler le dépôt pour modification
8405212280 - VINICOLE DE GRAMBOIS SCA - GRAMBOIS				

Exemple de déclaration en dépôt définitif :

### DÉCLARATION DE STOCK DE VINS ET DE MOÛTS

Déposée le 24/07/2020 à 14:13 par l'opérateur Cave coopérative  
Sous le numéro 192000407479 au titre de la campagne 2019-2020

**Exploitation (Cave coopérative) :**

N°CVI : 8405212280      Nom : VINICOLE DE GRAMBOIS SCA  
 N°SIRET : 78322764800012      Commune du siège : GRAMBOIS

**Gestionnaire de l'exploitation :**

N°PPM : P09159936      Nom : COOP DE GRAMBOIS  
 Adresse : SCA LES COTEAUX DE GRAMBOIS LE MOULIN DU PAS 84240 GRAMBOIS

**Renseignements relatifs aux stocks de vins et de moûts :**

Identification du Produit				Installations	
Code	Libellé	Millésime	Conditionnement	8405212280001	8405212280002
1B001S 1	ALSACE GEWURZTRAMINER			60 HL 00 L	0 HL 00 L
LIES	Lies soutirées			0 HL 00 L	0 HL 00 L
REBECHÉ	Vins de rebêches			0 HL 00 L	0 HL 00 L
VDRA	Vins en dépassement de rendement autorisé			0 HL 00 L	0 HL 00 L
VNC	Vins non conformes			0 HL 00 L	0 HL 00 L

**Renseignements relatifs aux installations de stockage :**

Installation	Total des vins	Total des moûts
8405212280001 - SCA LES COTEAUX DE GRAMBOIS LE MOULIN DU PAS 84240 à GRAMBOIS (Principale)	60 HL 00 L	0 HL 00 L
8405212280002 - SCA LES COTEAUX DE GRAMBOIS LA TETE NOIRE 13655 ROGNAC 13340 à ROGNAC	0 HL 00 L	0 HL 00 L
<b>TOTAL DES INSTALLATIONS</b>	<b>60 HL 00 L</b>	<b>0 HL 00 L</b>

### III) LE DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION DE STOCK PAR TRANSFERT XML

Vous avez la possibilité d'effectuer votre déclaration de stock au commerce en transférant directement dans l'application « STOCK » un fichier XML.

Les spécifications du fichier XML sont détaillées dans une documentation spécifique accessible sur ProDouane sur le site internet douane.gouv.fr à l'adresse

(<https://www.douane.gouv.fr/service-en-ligne/declaration-des-stocks-de-vins-et-de-mouts-stock>) dans la rubrique « documentations relatives à ce service en ligne » (en bas de page).

## Manuel utilisateur Déclaration de stock

Date limite réglementaire de dépôt de votre déclaration de stock de fin de campagne 2019-2020 : 10/09/2020 à 23h59

	Saisir ma déclaration	Déclarer par transfert de fichier XML	Déclarer un stock à ZÉRO
FR093365E0042 - SA VIGNERONS DE LA MEDITERRANEE - NARBONNE			
FR019003N2000 - COOP VINICOL LE CELLIER DES TROIS PIGNES - PIGNANS			
FR001027E1017 - DOMAINE DALMERAN - SAINT ETIENNE DU GRES			
6701000810 - GRESSER ANDRE ET REMY EARL - ANDLAU			

Pour commencer le transfert du fichier XML, cliquer sur « ajouter ».

Accueil ▾ transfert xml

### Récoltant vinificateur

Nom	<b>GRESSER ANDRE ET REMY EARL</b>
N° CVI	<b>6701000810</b>
N° SIRET	
Commune	<b>ANDLAU</b>
Contacts	<a href="#">SIGNALER UNE MODIFICATION</a>

### Envoi du fichier xml

 Ajouter

### Historique des transferts de fichier XML

Historique des transfert (1)			
Date de transfert	Nom	Statut	Visualiser
26/06/2020 10:47:17	dsXML201807_20181023_2.xml	En cours de traitement	-

Lors du transfert du fichier XML, un nouvel onglet intitulé « Progression du transfert de la déclaration via fichier XML » vous indiquera la progression du transfert du fichier, en trois étapes :

- envoi du fichier XML vers le serveur
- contrôle du format du fichier
- traitement du fichier.

À chaque étape, l'application vous indiquera le succès (voyant vert) ou non (voyant rouge) du transfert. Pour être transféré intégralement, le fichier doit avoir passé les trois étapes.

Si le transfert ne se réalise pas, l'application vous indiquera les problèmes rencontrés sur le fichier. Il vous faudra alors modifier votre fichier XML afin qu'il réponde aux spécifications attendues :

### Progression du transfert de la déclaration via fichier XML

Etape 1/3 - envoi du fichier xml vers le serveur :	le fichier a été transféré avec succès
Etape 2/3 - contrôle du format du fichier :	le format du fichier est non valide
Etape 3/3 - traitement du fichier :	-

**⚠ Le format du fichier est non valide :**

Erreur de validation XSD - Message : s4s-elt-character: Non-whitespace characters are not allowed in schema elements other than 'xs:appinfo' and 'xs:documentation'. Saw '1'.  
Ligne 3, colonne 15

Erreur de validation XSD - Message : s4s-elt-character: Non-whitespace characters are not allowed in schema elements other than 'xs:appinfo' and 'xs:documentation'. Saw '1B998S'.  
Ligne 5, colonne 20

Erreur de validation XSD - Message : s4s-elt-character: Non-whitespace characters are not allowed in schema elements other than 'xs:appinfo' and 'xs:documentation'. Saw 'VR'.  
Ligne 6, colonne 20

Si le transfert se réalise, l'application vous l'indiquera et vous permettra :

- d'effectuer un nouveau transfert de fichier XML
- de vérifier le détail du fichier transmis

### Progression du transfert de la déclaration via fichier XML

Etape 1/3 - envoi du fichier xml vers le serveur :	le fichier a été transféré avec succès
Etape 2/3 - contrôle du format du fichier :	le format du fichier est valide
Etape 3/3 - traitement du fichier :	traitement terminé sans rejet

### Récapitulatif du traitement du fichier XML

Nom du fichier :	EVVfictive.xml
Nombre de déclaration(s) entièrement enregistrée(s) :	1
Nombre de déclaration(s) partiellement enregistrée(s) :	0
Nombre de déclaration(s) entièrement rejetée(s) :	0

[Voir le détail](#)

[Effectuer un nouveau transfert](#)

En cliquant sur « Voir le détail », l'application vous permettra de visualiser la déclaration transférée, par lignes ou par produits et de l'exporter.

Récapitulatif du traitement du fichier XML					
Nom du fichier :	EVV fictive.xml				
Nombre de déclaration(s) entièrement enregistrée(s) :	1				
Nombre de déclaration(s) partiellement enregistrée(s) :	0				
Nombre de déclaration(s) entièrement rejetée(s) :	0				
<input type="button" value="Nouveau transfert"/>					
Détail du fichier transmis					
1 déclaration(s)					 <a href="#">Consulter la déclaration enregistrée</a>
Code déclarant	Libellé déclarant	Résultat du traitement	Motif de rejet	Visualiser les lignes	par produit
FR		Entièrement enregistrée			

## IV) LES CONSÉQUENCES DU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION DE STOCK

### 1) le service en ligne vous délivre un accusé réception



### 2) la déclaration de stock est validée en dépôt temporaire:

La déclaration de stock reçoit un numéro d'enregistrement et une date de dépôt, elle est en dépôt temporaire (1). Vous pouvez alors choisir :

- **de déposer définitivement votre déclaration** : votre déclaration recevra alors le logo et la Marianne. Vous ne pourrez plus revenir sur les mentions portées votre déclaration, seule la consultation sera alors possible. (4)
- **de conserver votre déclaration en l'état** afin de vous permettre éventuellement de la modifier à l'avenir. En tout état de cause la déclaration sera basculée par le système en dépôt définitif et transmis au service le 10 septembre à 23h59 Elle recevra alors le logo et la Marianne.
- **de consulter et d'imprimer** votre déclaration par installation (2) ou par produit (3),
- d'annuler le dépôt temporaire de cette déclaration de stock (5). Cette fonctionnalité vous permettra à nouveau de créer une déclaration de stock ou de créer une déclaration d'absence de stock (stock à ZERO).

Déclaration déposée temporairement ①				
	Consulter par lieu de stockage	Consulter par type de produit	Déposer ma déclaration	Annuler le dépôt pour modification
6701000810 - GRESSER ANDRE ET REMY EARL - ANDLAU	②	③	④	⑤

## V) LES AIDES À LA SAISIE

Les astuces suivantes ont été insérées dans l'application afin de vous en simplifier l'usage :

### a) la saisie des produits facilitée par l'onglet « favoris » :

L'application vous propose de retrouver les produits que vous avez déclarés sur votre déclaration de récolte.

Pour cela, lorsque vous êtes en cours de saisie de vos stocks, vous pouvez aller chercher facilement vos codes produits :

- Placez le curseur de votre souris dans la rubrique code produit :

AJOUTER UNE LIGNE					
Code Produit	Libellé	Millésime	Conditionnement	Volume (hl)	Actions
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text" value="0.00"/>	

- cliquez sur l'onglet « favoris » :

DÉCLARATION DE STOCK DE VINS ET DE MOÛTS				
STOCK	ACCUEIL	CONTACTS	<b>FAVORIS</b>	MANUEL

- faites enfin un double clic gauche avec votre souris afin d'inscrire le code du produit dans la rubrique code produit.



**:: LA SAISIE D'UNE DÉCLARATION D'ABSENCE DE STOCK :**

Lorsque vous constatez dans vos chais que vos stocks sont à zéro au 31 juillet, vous devez déposer une déclaration d'absence de stock.

**I) LE DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION D'ABSENCE DE STOCK**

1) cliquer depuis la page d'accueil sur la fonction « déclarer un stock à zéro ».

Date limite réglementaire de dépôt de votre déclaration de stock de fin de campagne 2019-2020 : 10/09/2020 à 23h59

	Saisir ma déclaration	Déclarer par transfert de fichier XML	Déclarer un stock à ZÉRO
FR001027E1017 - DOMAINE DALMERAN - SAINT ETIENNE DU GRES			
6701000810 - GRESSER ANDRE ET REMY EARL - ANDLAU			

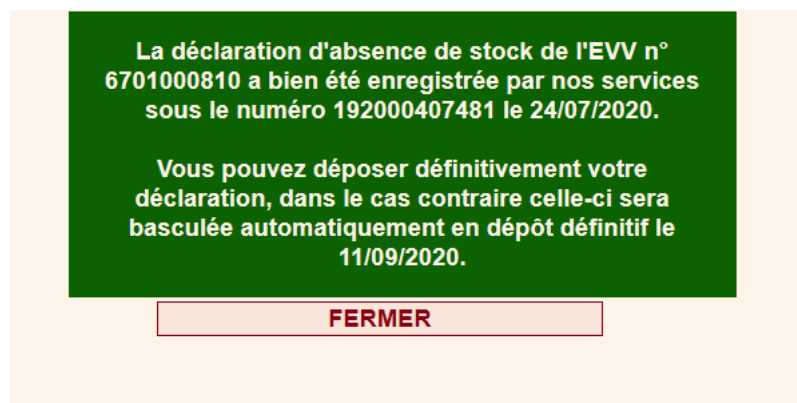
2) valider le choix en cliquant sur « ok »

Vous allez créer et déposer une déclaration d'absence de stock. Votre déclaration sera modifiable jusqu'au 10/09 23h59. Confirmez vous ?

OK Annuler

## II) LES CONSÉQUENCES DU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION D'ABSENCE DE STOCK

### 1) le service en ligne vous délivre un accusé réception



### 2) la déclaration d'absence de stock est validée en dépôt temporaire :

La déclaration d'absence de stock reçoit un numéro d'enregistrement et une date de dépôt, elle est en dépôt temporaire (1). Vous pouvez alors choisir :

- **de déposer définitivement votre déclaration** : votre déclaration recevra alors le logo et la marianne. Vous ne pourrez plus revenir sur les mentions portées votre déclaration, seule la consultation sera alors possible.(4)
- **de conserver votre déclaration en l'état** afin de vous permettre éventuellement de la modifier à l'avenir. En tout état de cause la déclaration sera basculée par le système en dépôt définitif et transmis au service le 10 septembre à 23h59. Elle recevra alors le logo et la Marianne.
- **de consulter et d'imprimer** votre déclaration par installation (2) ou par produit (3),
- **d'annuler le dépôt temporaire** de cette déclaration d'absence de stock (5). Cette fonctionnalité vous permettra à nouveau de créer une déclaration de stock ou de créer une déclaration d'absence de stock (stock à ZERO).

Déclaration déposée temporairement	1				
		Consulter par lieu de stockage	Consulter par type de produit	Déposer ma déclaration	Annuler le dépôt pour modification
6701000810 - GRESSER ANDRE ET REMY EARL - ANDLAU	2	3	4	5	



## Manuel utilisateur Déclaration de stock

Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à contacter votre service de la viticulture. Vous trouverez ses coordonnées dans la rubrique **CONTACTS**